

Il contient des faits saillants de notre histoire qui sont demeurés inconnus jusqu'à ce jour.

Aux études sur l'histoire des Abénakis, l'auteur joint un grand nombre de traits de la vie admirable et édifiante de ces sauvages au premier temps de la Colonisation de la Nouvelle-France.

Ce qu'on nous dit de ce précieux travail doit engager non seulement les amis de la science, nos séminaires et nos collèges à apposer leurs noms à la souscription demandée, mais doit encore décider un grand nombre de nos familles canadiennes à se procurer un livre qui tout en les instruisant, les édifiera hautement.

Cet ouvrage formera un volume *in octavo*, d'environ 500 pages. Le prix sera de \$1.00. La souscription ne sera payable qu'en octobre, époque à laquelle cet ouvrage sera distribué.

Voici de nouveaux exemples de sacrifices qui sont un reproche sanglant pour les paroisses qui, après s'être enrôlées sous la bannière de la tempérance, ont eu la lâcheté d'introduire dans leur sein, et cela sans l'ombre de besoins, des auberges. Dernièrement le conseil du populaire comté de Maskinongé a passé un règlement abolissant complètement la vente des liqueurs enivrantes dans les limites de sa juridiction. Cette prohibition est due à l'initiative des membres du clergé de ce comté. Honneur et gloire à ce respectable corps et à MM. les maires qui les ont si bien secondés.

La paroisse de St. André d'Acton qui, les années dernières, vît le grand nombre d'étrangers qui y étaient accourus de tous les coins du pays pour travailler aux mines, avait été le théâtre de bien des désordres et surtout de scènes dégradantes d'ivrogneries, vient de donner à tout le Bas-Canada, un beau spectacle. A la suite d'une retraite prêchée par M. le Grand-Vicaire Mailloux, et qui a produit les plus heureux fruits, tous les chefs de famille, un ou deux exceptés, se sont enrôlés sous l'étendard de la croix de tempérance, et ont promis solennellement de ne jamais prendre, de ne jamais offrir, de ne jamais vendre, à moins d'une grande nécessité, de boissons enivrantes.

En apprenant ces heureuses nouvelles, combien de malheureux devront se rappeler, avec l'amertume dans l'âme, qu'eux aussi ont eu l'avantage d'entendre M. Mailloux ou d'autres orateurs puissants ; qu'eux aussi avaient juré de réparer un passé de désordres, en embrassant l'abstinence totale ; mais qu'ils ont été trop lâches pour remplir une promesse si solennelle !

Le collège de Nicolet vient de célébrer une fête dont il gardera un souvenir ineffaçable. Le 24 de mai, tous les élèves qui ont passé par cette institution, se trouvaient réunis au nombre de six à sept cents. Trois évêques et deux juges marchaient en tête de cette immense réunion. Après un échange de discours éloquentes, les illustres et nombreux visiteurs offrirent à M. le supérieur de cette maison, un Album contenant leurs portraits, et ont ensuite demandé et obtenu la permission de placer un orgue dans la magnifique chapelle de ce collège. L'espace nous manque pour donner plus de détails.

Les chambres, chez nos voisins, sont sous le coup

d'un troisième veto qui, comme les deux précédents, dénotent une grande sagesse et une habileté plus qu'ordinaire chez le président Johnson.

Les fériens qui ont l'habitude des *feux de paille*, en ont encore allumé un à l'occasion de l'arrivée de leur grand chef, Stephens.... Mais personne n'a encore vu la tête de la république Irlandaise sortir des cendres fumantes de ce nouvel embrasement.

L'intolérance chez le peuple des Etats, qu'on nous a si souvent proposé comme modèle, est toujours l'ordre du jour. Le Massachusetts, où la tolérance en matière religieuse est la mieux pratiquée, vient de prouver ses bonnes intentions envers les catholiques.

Dernièrement, les catholiques de cet état adressèrent à la législature locale une pétition demandant que leurs Evêques fussent autorisés à devenir les possesseurs des biens des églises, conformément à l'usage suivi dans les pays où il y a des catholiques. La législature a répondu par un refus qu'elle n'a pas même eu la délicatesse de motiver.

Après une telle conduite, on entendra encore des hommes aveuglés par la passion nous dire : " La religion catholique est libre aux Etats-Unis, puisque ses enfants y bâtissent un magnifique temple, au centre même de New-York. " C'est-à-dire qu'on n'en est pas encore rendu à forcer nos co-religionnaires à creuser des catacombes pour s'y ensevelir tout vivants.

Malgré qu'en dise une feuille de Montréal, sous forme d'encouragement, sans doute, nous avons appris de bonne source que parmi nos compatriotes qui émigrent aux Etats-Unis, le nombre de ceux qui déposent de l'argent aux banques est tellement minime qu'il est insaisissable à l'œil nu. Que de mal on se donne quelque part pour entraîner nos compatriotes dans ce pays des grandes déceptions, dans cette Babylonne moderne.

En Europe, la guerre est probablement engagée entre la Prusse, l'Autriche et l'Italie, au moment où nous écrivons ces lignes ; au moins les nouvelles apportées par les derniers arrivages d'outre-mer, sont de nature à nous le faire croire. Jusqu'à tout dernièrement, il y avait bien des menaces sérieuses, des armements sur un grand pied, mais tous les regards étaient tournés vers la France et toutes les puissances semblaient espérer que de là partirait le signal d'un désarmement général. Le discours de M. Thiers, en ce sens, avait tellement rencontré l'approbation de tous les partis, que personne ne semblait douter que l'Empereur Napoléon ne se ferait l'écho de l'opinion publique et forcerait, par son attitude ferme, la Prusse et l'Italie à remettre l'épée au fourreau. Mais malheureusement on comptait sans les sympathies de Napoléon pour la révolution, sans l'ambition démesurée, mais si bien déguisée, de ce défenseur des *nationalités* et des *faits accomplis*.

Il s'est chargé lui-même de détromper l'attente générale, dans un discours à Auxerres. Là il n'a pas craint de proclamer hautement qu'il était prêt à faire main basse sur les *traités de 1815*. A cette déclaration la Prusse et l'Italie ont battu des mains, ont poussé